

ôter la tentation d'en lire de mauvais ou dangereux.

Enfin, " faites-vous un devoir d'encourager les bons journaux, car il en coûte beaucoup à ceux qui, oubliant leur propre tranquillité, se livrent à un ouvrage si ingrat, par zèle de la propagation des bons principes, et font un si noble usage des talents que leur a donnés la divine Providence. Vous devez donc leur en savoir gré, puisqu'en les consacrant à la gloire de la religion et de la patrie, ils rendent à vos familles un éminent service, en les prémunissant contre tout danger de séduction et d'erreur." (Mgr Bourget. — Lettre Pastorale contre les mauvais journaux.)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Odilon, le 15; à Saint-Jean (I. O.), le 16; au couvent de la R. Ouelle, le 18; à Saint-Thomas, le 20; à Beaumont, le 21. — Nous attirons l'attention sur les annonces de M. Baillargeon et des RR. PP. Trappistes. — Les Communautés religieuses de Québec, auxquelles certains membres du Conseil municipal voulaient enlever le droit d'avoir des hydromètres, payeront dorénavant, les unes, 60 cents par 1 000 gallons au lieu de 40 cents, et les autres 25 cents au lieu de 15. — Le jugement de la cause de la *Canada Revue* contre Mgr l'archevêque de Montréal a été maintenu par la Cour de Révision, le 25 novembre dernier. Motion d'appel au Conseil Privé a été immédiatement accordée. Nous espérons que cette importante cause serait soumise auparavant à la Cour d'Appel. — Nous recommandons aux prières M. F.-X. Toussaint, décédé à Québec, à l'âge de 74 ans. Toute la carrière de M. Toussaint a été consacrée à l'enseignement et nous sommes heureux de lui rendre le témoignage qu'il était difficile d'être meilleur professeur. — Un journal annonce que le P. Whelan, d'Ottawa, poursuit pour libelle le P. Fallon, éditeur du *Owl*, publié au collège d'Ottawa. Nous ne pouvons approuver le P. Whelan de recourir aux tribunaux civils en cette circonstance, quand même il aurait raison de se plaindre. — Le Procureur général a soumis aux Chambres un projet de loi de nature à diminuer considérablement la corruption électorale. Nous l'en félicitons en attendant l'occasion d'entrer dans les détails. — Merci à notre collaborateur *Leo* de son intéressante communication.